

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFEAUX**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01  
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2022**

Délibération n° 2022-07-87

Date de la convocation : 10 décembre 2022  
Nombre de conseillers en exercice : 23  
Nombre de conseillers présents : 19  
Nombre de procurations : 2  
Votes : 21

Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0

Le seize décembre deux-mil-vingt-deux à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

**Membres présents :**

DUCREUX Vincent, ROCHETIN Pascale, ROCHETTE Yvette, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, CHAVANA Jean-Luc, SEUX Christian, THOUMY Denis, BASTY Jean-Pierre, MERLE Evelyne, SANTIAGO François, FAURE Pascal, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, BASTY Cécile, EBOLI Laure, CROZET Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan,

**Procurations :** Françoise DUCHAMP procuration à Pascale ROCHETIN  
Jessica ORIOL procuration à Hélène CROZET

**Absents excusés :** Olivier LARGERON, Alexandre MASSARDIER

**Secrétaire :** Hélène BESSON

---

**OBJET : CONVENTION POUR LA FOURNITURE DE REPAS PAR LE COLLEGE  
SAINT-REGIS**

Monsieur le maire informe que dans le cadre de la prestation de restauration scolaire des écoles de l'Etang et de la République pour lesquelles les repas sont fournis par le collège Saint-Régis, il est nécessaire d'établir une convention entre la commune et l'établissement.

Le projet de convention était joint en annexe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE cette convention,
- AUTORISE le maire à la signer.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.  
COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT GENEST MALIFEAUX, le 17 décembre 2022.

Le Maire  
Vincent DUCREUX